



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE**

**CONVOCAATION :**

28/08/2023

L'an deux mil vingt trois  
Le dix- sept octobre à dix- neuf heures quinze  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale  
légalement  
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de  
Madame DULUC Clarisse,  
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- MATHIOT Marie-Ange- LE  
LIBOUX Edith – JUIF Agnès- KACZMAREK Marie-Thérèse – GIRAUDON  
Julie - BODIN Marie - BONNIN Christine – PORTIER Sergiane  
M MALASSENET Bruno

**Nombre de Membres :**

en exercice : 17  
présents : 10  
votants : 14

Excusés : Mme CHANTRIAUX Delphine a donné pouvoir à Mme MATHIOT Marie-Ange  
M ANDRIAU Alain a donné pouvoir à M MALASSENET Bruno  
M DENIZOT Alain a donné pouvoir à Mme Agnès JUIF  
M GIBAULT Stéphane a donné pouvoir à Mme KACZMAREK Marie-Thérèse  
MM BISSONNIER Patrice et GABILLAT Eric

Non Excusé : M LECAS Medhy

M MALASSENET Bruno a été élu secrétaire de séance

**Del-2023-36 : Choix des colis**

Après avoir étudié les propositions de colis faites par L'APEI, l'épicerie fine « La Petite Fermière » et la cave  
« le QG », les membres du Conseil d'administration ont validé à l'unanimité la prestation présentée par la cave  
« Le QG ». Les chocolats et biscuits intégrés aux colis sont confectionnés par la boulangerie locale « Les Délices  
d'Orval ». Le coût global validé lors de la dernière séance est de 20€ pour une personne seule et 35€ pour un  
couple.

ORVAL, le 18 Octobre 2023  
Le Secrétaire de séance

Bruno MALASSENET



La Présidente du CCAS,

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 23 Octobre 2023